



Coordinateurs adjoints pour les missions, l'évangélisation, et autres Ministères selon les besoins

Mission :

La mission des Ministères des Enfants et des Adolescents est d'aider les enfants de 0 à 14 ans à développer avec Jésus-Christ une relation d'amour et de service.

Description :

- *Sous l'autorité du comité d'église.*
- *Collabore étroitement avec le comité d'École du Sabbat, les équipes des différentes classes d'École du Sabbat des enfants, l'équipe de l'École Biblique de Vacances, les équipes des Clubs Aventuriers et Éclaireurs et toutes les autres équipes des Ministères des Enfants et des Adolescents.*
- *Rôle du Ministère : coordonner tous les Ministères des Enfants et des Adolescents ; recruter, filtrer, équiper et soutenir les différents responsables des enfants.*
- *Constitue la liaison avec la fédération pour le partage des informations et des données.*

Rôle du responsable :

- *Préside le comité des Ministères des Enfants et des Adolescents, constitué des responsables des différentes classes d'École du Sabbat des enfants, le coordinateur de l'École Biblique de Vacances, le responsable du culte des enfants, les responsables des Clubs et les*

autres responsables de Ministères pour les enfants et des adolescents.

- Représente le comité des Ministères des Enfants et des Adolescents dans le comité de l'École du sabbat et le comité d'église.*
- Collabore avec les différents responsables des enfants et des adolescents afin de développer un budget pour chacun de leurs ministères et de leur donner une ligne directrice ; présente les budgets au trésorier et au comité d'église.*
- Prend connaissance des plans stratégiques du pasteur et du comité d'église, et les soutient activement.*
- Organise un programme spécial pour le sabbat des enfants et des adolescents, qui est (en général) le troisième sabbat du mois d'octobre.*
- Distribue les informations et les communications de la fédération aux responsables des enfants et des Adolescents ; rassemble les informations pour les rapports et les envoie à la fédération.*
- Gère un dossier permanent de tous les enfants et les adolescents, contenant des informations pertinentes concernant les enfants de l'église et les visiteurs qui participent aux activités d'évangélisation ; partage les dossiers avec les responsables des différents ministères qui aident à les maintenir à jour.*
- Prête une attention particulière à la sécurité des enfants et des adolescents en remplissant personnellement le formulaire d'information pour les volontaires ; ne permet pas à ceux qui n'ont pas rempli le formulaire et qui n'ont pas été approuvés de travailler avec les enfants ; insiste pour que les lignes directrices concernant les volontaires soient suivies.*